

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2012

Présents : M. DOUET Jean-Paul, Mme GON Sylvie, M. NORMAND Anthony, Mme STEIN Rachel (arrivée à 21h00), M. MAQUET Jacques, M. BOUCON Denis, M. VONCK Daniel, Mme CROMBEZ Isabelle, Mme FAUCHER Odile, M. PICOU Jean-François.

Absent excusé : M. ANSART Raymond.

Présents dans la salle : Madame LOCRE, Messieurs BIRON, DEKERPEL, MOYON, SZCZUDLAK.

Secrétaire de séance : M. NORMAND Anthony

La séance est ouverte à 20h45.

Signature du dernier compte-rendu par les membres présents.

- **Délibérations**
 - **Factures d'investissement**
 - **DIA**
- **Travaux en cours**
 - **Commission de sécurité**
- **Communications diverses.**

• DÉLIBÉRATIONS

. Factures d'investissement

Monsieur le Maire demande au conseil de bien vouloir délibérer sur les points suivants afin de lui permettre d'engager les dépenses :

Budget eau et assainissement :

- facture de remplacement des branchements plomb sur 4 propriétés (2, Place Niville, 12, rue Moitié, 12 et 50, Rue Porte de Baron) pour un montant de 9 849,46€ TTC.
- facture d'extension du réseau assainissement propriété BOITEL, rue Porte de Baron, pour un montant de 15 006,09€ TTC.

Budget communal :

- facture de remplacement de 2 extincteurs pour un montant de 287,04€ TTC.
- facture d'achat de matériel d'illuminations de Noël pour un montant de 2 213,21€ TTC.
- facture d'achat de 2 ordinateurs pour un montant de 2 034,40€ TTC en promotion, montant qui sera couvert par la subvention obtenue du département pour l'équipement de nos deux contrats « emploi aidé ».
- Par ailleurs, délibération est prise pour engager les dépenses induites par la dernière tempête ayant provoqué des avaries à l'église, pour un montant de 2 218,04€. Notre assurance devrait normalement le prendre en charge après fourniture du bulletin météo que l'on doit acquérir.
- De même, délibération est prise pour envisager le remplacement de la chaudière de la mairie, tombée en panne dernièrement. Des réparations ont été effectuées temporairement, prises en charge par notre contrat d'entretien. Il apparaît néanmoins nécessaire de changer le brûleur (devis fourni d'un montant de 1 396,93€ TTC). Eu égard au montant, l'option de changer l'intégralité de la chaudière est à étudier (devis d'un montant de 5 328,18€ TTC). Il convient de regarder ce que préconise l'étude énergétique que nous a réalisée le cabinet d'étude Delta watt tout dernièrement, pour intégrer les nouvelles normes environnementales.
- Enfin, délibération est prise pour le paiement de la facture d'achat d'un chauffe-eau à la bibliothèque pour 334€.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité sur l'ensemble de ces points.

. Demandes d'intention d'aliéner (DIA)

- M. le Maire fait part d'une promesse de vente parvenue en mairie pour la propriété SEGUIN sise 3, Rue du moutier (5644m²) pour un montant de 850 000 €. Il est décidé à l'unanimité de ne pas user de son droit de préemption.
- M. le Maire indique également une promesse de vente d'un terrain de 716m² suite à une division, pour la propriété PICOU sise 4, Ruelle de Chaalis. Montant 150 000 €. Il est décidé à l'unanimité de ne pas user de son droit de préemption. M. PICOU ne prend pas part au vote.

Pour la délibération suivante ne figurant pas à l'ordre du jour, le Maire sollicite le Conseil Municipal qui accepte d'en délibérer à l'unanimité. Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Le SMVO, syndicat mixte de la Vallée de l'Oise, demande, suite à une erreur de sa part, de bien vouloir annuler la délibération que le conseil municipal avait prise à sa demande lors de la dernière réunion.

- **TRAVAUX EN COURS**

- La Commission de sécurité est passée le 8 février dernier au groupe scolaire. Seules, des remarques mineures quant à des modifications à apporter ont été émises :
 - Portes coupe-feu à ne pas bloquer
 - Utilisation des multiprises en croix interdites
 - Vitres fixes à signaler
- Des mesures seront prises rapidement pour répondre à ces recommandations. Il est à noter que l'utilisation et la configuration du site et des bâtiments ainsi que les conditions d'accueil n'ont fait l'objet d'aucune remarque. Le passage de cette commission de sécurité n'est pas obligatoire ; c'est suite à la demande du Maire d'Ermenonville qui s'interrogeait sur les conditions d'accueil que nous l'avons reçue.
- Des menus travaux ont été réalisés :
 - Installation d'étagères à la bibliothèque
 - Maison des loisirs : travaux de réhabilitation des peintures intérieures réalisés. Le bar a également été refait (avec changement d'évier et installation d'un plan de travail fait). A noter qu'il faudra prévoir de changer le thermostat d'ambiance car il apparaît défectueux
 - Vestiaires du foot : suite au gel, des travaux de réparation ont été effectués. De même, les toilettes du bureau arbitre ont été modifiées.
- Panneaux signalétiques proposés par le Parc Naturel Régional (PNR). M. NORMAND Anthony propose de répondre favorablement à la demande du PNR qui sollicite les différentes communes membres souhaitant s'équiper de panneaux informatifs directionnels, afin de disposer dans tout le parc d'un mobilier urbain uniformisé. Ces panneaux sont subventionnés par le PNR. Il est envisagé d'en commander 8. Sur certains, il sera fait mention également du commerce local installé sur le territoire de Montagny, à savoir les serres du Petit Merisier, cela bien entendu avec l'accord qui sera sollicité de M. LAUDIJOIS.
- Pour information : la lame de déneigement a été récemment livrée mais il apparaît qu'elle est trop grande : le changement doit intervenir prochainement contre une lame mieux adaptée.
- Travaux routiers Nationale 2 : les travaux menés par l'Etat ont pris du retard. La déviation de Péroy est reportée. Entre Silly le Long et Montagny, un pont est en cours de construction. Il ne s'agira pas au final d'un échangeur mais d'un simple pont de traverse.

- **COMMUNICATIONS DIVERSES**

- La SAUR nous informe du service spécifique mis en place en période de gel.
- EDF : suite à la décision prise dernièrement de changer le compteur du groupe scolaire, des analyses chiffrées nous sont parvenues sur l'état de la consommation. Grâce à de meilleurs déclenchements suivant les plages horaires, des économies ont été réalisées. En 2010, coût de la facture : 13 980€ HT ; en 2011 : 8 731€ HT.
- SIVOS : Samedi 18 février, sera organisée par l'association Ermonty une journée carnaval. L'association a sollicité la commune pour une prise en charge du goûter (pris en charge l'an dernier par la commune d'Ermenonville). Montant dépensé : 84,97€. Le conseil municipal demande qu'à compter de l'année prochaine, cela soit pris en charge par le budget du SIVOS.
- La Commission des finances se réunira les 3 et 10 mars à 9h00 pour l'élaboration du budget.
- PLU : la première réunion de travail aura lieu le vendredi 16 mars à 9h30, à l'occasion de laquelle sera abordé le diagnostic territorial. Cette première réunion n'est pas publique, elle concerne la commission aménagement foncier urbanisme et les services institutionnels associés.

A noter que durant les prochaines semaines, une personne habilitée par le bureau d'études retenu (URBA SERVICES) effectuera des relevés photographiques et topographiques dans les rues du village. Une information sera distribuée dans les boîtes aux lettres.
- Le Département lancera le 20 février son opération « Oise fête Rousseau » à la Faïencerie à Creil, à l'occasion du tricentenaire de la naissance du philosophe.
- A noter : les dates des élections présidentielles ont été fixées au dimanche 22 avril (premier tour) et dimanche 6 mai (second tour). De même, les élections législatives sont prévues les dimanches 10 juin et 17 juin.

La séance est levée à 21h45